

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE
D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT LE PROJET D'EXTENSION
D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX ET LA MISE EN
PLACE DE SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE DANS UNE BANDE DE 200 MÈTRES
AUTOUR DE L'EMPRISE DE STOCKAGE DE DÉCHETS**

Lieu-dit « Sala », commune de Prunelli di Fiumorbo

Pétitionnaire : Société de traitement des ordures corses (STOC)

NATURE DE L'INSTALLATION : Ce projet relève des rubriques n° 3540, 2760-2b, 2510-3, 2515-1a, 2517-1, 2714-1, 2716-2, 2715 et 2713-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Il porte aussi sur une demande d'instituer des servitudes d'utilité publique concernant des parcelles situées sur le territoire de la commune de Prunelli di Fiumorbo, dont les références cadastrales et les superficies sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

RÉFÉRENCES CADASTRALES	SUPERFICIE	SUPERFICIE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE D'INSTITUTION DE SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
D 79	2ha, 66a, 40ca	23a, 99ca
D 112	13ha, 02a, 44ca	5ha, 46a, 87ca
D 115	9ha, 70a, 40ca	4ha, 91a, 84ca
D 118	6ha, 08a, 00ca	3ha, 07a, 79ca
D 119	23a, 60ca	23a, 60ca
D 120	1ha, 73a, 60ca	57a, 82ca
D 122	17a, 60ca	17a, 60ca
D 123	6ha, 94a, 40ca	1ha, 60a, 00ca
D 127	3ha, 48a, 04ca	1ha, 21a, 94ca
D 128	3ha, 49a, 12ca	1ha, 32a, 66ca
D 129	3ha, 49a, 48ca	2ha, 99a, 31ca
D 142	6a, 40ca	6a, 40ca
D 143	6a, 40ca	6a, 40ca
D 511	3ha, 49a, 48ca	2ha, 18a, 72ca
D 575	3ha, 49a, 48ca	3ha, 49a, 48ca
D 612	36ca	36ca
D 625	1ha, 15a, 60ca	66a, 17ca
D 626	1a, 44ca	1a, 44ca

D 870	10ha, 26a, 20ca	1ha, 10a, 21ca
D 871	7ha, 59a, 80ca	33a, 48ca
D 915	94a, 52ca	9a, 91ca
D 916	1ha, 02a, 12ca	10a, 82ca
D 917	1ha, 13a, 52ca	16a, 48ca
D 918	1ha, 13a, 52ca	18a, 44ca
D 919	1ha, 13a, 52ca	20a, 41ca
D 992	4ha, 71a, 66ca	85a, 78ca
D 1021	5ha, 08a, 93ca	61a, 56ca
D 1022	5ha, 14a, 67ca	1ha, 55a, 69ca
D 1334	20a, 42ca	20a, 42ca
D 1335	2ha, 15a, 18ca	77a, 15ca
D 1336	20a, 00ca	20a, 00ca
D 1337	5ha, 16a, 00ca	4ha, 16a, 94ca

DURÉE DE L'ENQUÊTE :

du lundi 30 mai 2022 au mercredi 29 juin 2022 inclus.

SIÈGE DE L'ENQUÊTE : mairie de Prunelli di Fiumorbo, Migliacciaru, BP 45, 20 243 Prunelli di Fiumorbo

LIEUX DE DÉPÔT DU DOSSIER : mairies de Prunelli di Fiumorbo, Ghisonaccia, Poggio di Nazza et Lugo di Nazza

PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE :

Monsieur Gérard PERFETTINI, administrateur territorial hors-classe, président de la commission d'enquête, Monsieur Bernard LORENZI, consultant indépendant faisabilité/financement, et Madame Josiane CASANOVA, expert foncier et immobilier, expert près la cour d'appel de Bastia, membres titulaires de la commission d'enquête, recevront les observations du public en mairies de Prunelli di Fiumorbo, Ghisonaccia, Poggio di Nazza et Lugo di Nazza, selon les modalités suivantes :

- lundi 30 mai 2022, de 9 h à 12 h , en mairie de Prunelli di Fiumorbo ;
- lundi 30 mai 2022, de 14 h à 17 h , en mairie de Ghisonaccia ;
- vendredi 17 juin 2022, de 9 h à 12 h , en mairie de Poggio di Nazza ;
- vendredi 17 juin 2022, de 9 h à 12 h, en mairie de Ghisonaccia ;
- vendredi 17 juin 2022, de 14 h à 17 h, en mairie de Lugo di Nazza ;
- vendredi 17 juin 2022, de 14 h à 17 h, en mairie de Prunelli di Fiumorbo ;
- mercredi 29 juin 2022, de 14 h à 17 h, en mairie de Ghisonaccia ;
- mercredi 29 juin 2022, de 14 h à 17 h, en mairie de Prunelli di Fiumorbo.

Monsieur Pierre-Olivier BONNOT, attaché des services de l'État à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, a été désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Chacune de ces permanences sera assurée par l'un au moins des membres de la commission d'enquête.

En cas d'empêchement de Monsieur Gérard PERFETTINI, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur Bernard LORENZI. En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par Monsieur Pierre-Olivier BONNOT.

Durant cette période, le public prendra connaissance du dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale, et consignera ses observations dans un registre ouvert à cet effet dans les mairies de Prunelli di Fiumorbo, Ghisonaccia, Poggio di Nazza et Lugo di Nazza.

Lors de ces permanences, le public pourra formuler ses observations aux membres de la commission d'enquête par téléphone (04 95 56 51 10 pour la mairie de Prunelli di Fiumorbo, 04 95 56 15 10 pour la mairie de Ghisonaccia, 04 95 56 90 50 pour la mairie de Poggio di Nazza, et 04 95 56 90 59 pour la mairie de Lugo di Nazza).

Le pétitionnaire se tiendra par ailleurs à la disposition du public afin de répondre à ses questions éventuelles le lundi 30 mai 2022, de 9 heures à 12 heures en mairie de Prunelli di Fiumorbo, et de 14 heures à 17 heures en mairie de Ghisonaccia.

Ce dossier pourra être consulté sur un poste informatique en libre accès dans les mairies de Prunelli di Fiumorbo, Ghisonaccia, Poggio di Nazza et Lugo di Nazza pendant la même période, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à partir du site internet des services de l'État en Haute-Corse :

<http://www.haute-corse.gouv.fr/enquetes-publiques-icpe-r108.html>

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2899>

Les observations relatives à l'enquête pourront être adressées aux membres de la commission d'enquête par écrit, dans les mairies de Prunelli di Fiumorbo, Ghisonaccia, Poggio di Nazza et Lugo di Nazza, et par voie électronique (enquete-publique-2899@registre-dematerialise.fr), du 30 mai 2022 à 9 heures, jusqu'au 29 juin 2022 à 17 heures.

Toutes les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de la « Société de traitement des ordures corses » (STOC), RT 10, 20 240 GHISONACCIA (téléphone : 06 28 53 60 53 et 06 18 95 63 75).

La décision qui interviendra à l'issue de la procédure sera soit une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions, soit un refus. Le préfet est l'autorité compétente pour prendre cette décision.